

FABRICANT-INSTALLATEUR DE PORTES & FENETRES EN BOIS-PVC-ALUMINIUM

+32(0)2.426.66.18

info@onlywood.be

1 +32(0)2.425.42.66

Salle d'exposition, ateliers et bureaux, Chée. de Jette, 487 - 491 - 1090 Jette

Vos coordonnées:

Tél.:

GSM:0497/79.39.28

FAX:

Email: marie-christine-myrtille@hotmail.com

T.V.A:

G

N.réf :C1184P1ODP - BOURJADE

Jette, 2/8/2011

Madame Bourjade

Av Achile Reisdorff, 1

Uccle

1180

DEVIS - BON DE COMMANDE

Madame,

Nous vous remercions de votre demande de prix pour laquelle nous avons le plaisir de vous communiquer nos meilleures conditions, à savoir :

Adresse chantier: Av Achile Reisdorff 1, 1180 Uccle

Contact sur chantier: Madame Bourfade

- 1. Démontage : Démontage et évacuation des anciens châssis à remplacer (cadres ouvrants & dormants). Recyclage des éléments évacués dans un centre agréé.
- 2. Fourniture: Fourniture et placement de menuiseries extérieures réalisées en profilés P.V.C (Voir documentation double exemplaire en annexe). Les profilés sont débités et soudés dans notre propre usine de fabrication où nous respectons scrupuleusement les normes les plus strictes. Aussi bien les cadres ouvrants que les cadres dormants sont renforcés systématiquement dès 60 cm par des profilés en acier galvanisé (antirouille). Le dormant et l'ouvrant sont équipés de joints isophoniques en néoprène. Le double vitrage est maintenu par une latte à vitrage an-extrudée d'un joint discret; un second joint est placé extérieurement. Sauf mention expresse, l'éventuel remplacement de vitrage s'effectuera très aisément sans devoir refaire des joints de silicone. L'évacuation des eaux pénétrant dans les chambres de drainages s'effectue discrètement par des trous oblongs percés de manière invisible aux bas des dormants inférieurs (sauf en l'absence de dénivellation entre l'intérieur et l'extérieur). Les quincailleries utilisées sont ce qui existe de mieux actuellement sur le marché allemand :

ROTO NT (galets réglables en forme de « T » et gâches « sur dormant » anti-arrachement en forme de « C » : sécurité classe III), pour les fenêtres et FUHR à pênes sortants pour les serrures à 3 ou 5 points de fermeture. Aucun accessoire décoratif n'est prévu si ce n'est clairement spécifié (poignée de porte, judas, tirant, espion, heurtoir, clapet de boîte aux lettres, réceptacle, etc.)

- 3. Placement: Fixation soit par toges 10 mm, traités antirouille, soit par pattes de fixation, soit par vis TURBO TORX de 6 mm bichromatées. Il n'est pas prévu de Compriband ni d'injection périphérique de mousse P.U. Le client mettra à la disposition des monteurs les sources d'énergie nécessaires à la bonne exécution des travaux. (Alimentation électrique 220 V minimum 16 Ampères + eau courante)
- 4. Finition extérieure: Pose d'un joint périphérique (silicone) entre la maçonnerie et le cadre dormant du nouveau châssis; ce joint est placé à concurrence de +/- 1 cm de large: lorsque l'écart est supérieur, un rejointoiement au ciment est nécessaire, celui-ci, ainsi que d'éventuelles réparations aux façades ne sont pas inclus. Le placement d'un profile de resserrage peut être exécuté moyennant un léger supplément.
- 5. Finition intérieure 5: Ragréage du plafonnage endommagé lors du démontage et limité à la profondeur de l'ébrasement ou pose d'un profil de finition en pourtour. Sauf stipulation contraire et dans le cas d'huisseries intérieures existantes en bois chambranles et ébrasements), nous les maintenons et les réadaptons par l'application d'un profilé (bois, P.V.C., aluminium) en pourtour. La peinture de cet ensemble réadapté n'est pas prévu, nous maintenons en état (sans démontage). Il n'est pas prévu, dans la présente offre, le calfeutrement des espaces creux situés derrière les huisseries maintenues. Il n'en résulte, aucune modification des degrés d'isolation (thermique et acoustique). Toutefois, il est en principe, et suivant examen au cas par cas envisageable d'introduire un isolant matériau (laine de verre, polystyrène, polyuréthane,...). Cette éventualité ne pouvant être chiffrée sans le démontage, n'est donc pas prévue dans notre offre et devra faire l'objet d'une demande expresse de la part du client. Sauf offre spécifique, les tablettes existantes ne sont pas démontées et leur remplacement n'est pas prévu dans l'offre de base. Le risque de bris est faible mais non couvert par nous. Le détapissage avant plafonnage, ainsi que les réparations aux tapisseries et peintures ne sont pas compris dans notre offre.

Attention: Voir ci-après, poste par poste, si cette finition est prévue

Banque: BE52 3100-3078-0109 * BIC: BBRUBEBB * TVA: BE 0426,439.813 * 464.573 * enreg.: 03.28.11 * Agréation: 17.418 classe 2 Sous-Cat. D5



Concerne: FOURNITURES ET PLACEMENTS DE MENUISERIES EXTERIEURES

Type: ALUMINIUM à coupure thermique : Blanc Européen Profilés Aliplast type FUTURAL

Type de vitrage inclus dans l'offre sauf indications particulières : 4/15/4 standard.

Coefficient d'isolation thermique uniquement avec intercalaire de 15mm ; $U=2.8 \mathrm{w/m^3/K}$

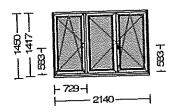
Coefficient d'isolation acoustique -30Dh

Voir autres performances en options

Poste 1

Châssis fixe suivant schéma

Démontage, évacuation, recyclage, placement Finition extérieure, par pose d'un joint souple en silicone Finition intérieure, par pose de lattes de resserrage



Ouantité	P. unit. HTVA	P. total HTVA
3	2.469,40 €	4.938,80€

Poste 2

Châssis fixe suivant schéma

Démontage, évacuation, recyclage, placement Finition extérieure, par pose d'un joint souple en silicone Finition intérieure, par pose de lattes de resserrage

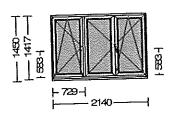
Ouantité	P. unit. HTVA	P. total HTVA
	936,25 €	1.872,50€
	a (kanada mada na 669) da 579 da 599 da 699 da	SERVICE SERVICE AND ADDRESS OF THE A

1330 - 1340

Poste 3

Châssis fixe suivant schéma

Démontage, évacuation, recyclage, placement Finition extérieure, par pose d'un joint souple en silicone Finition intérieure, par pose de lattes de resserrage



Quantité	P. unit. HTVA	P. total HTVA
AND THE	2.469,40 €	2.469,40 €

Banque: BES2 3100-3078-0109 * BIC: BBRUBEBB * TVA: BE 0426.439.813 * 464.573 * enreg.: 03.28.11 * Agréation: 17.418 classe 2 Sous-Cat. D5



Urbanisme:

En cas de modification de l'aspect architectural des façades (matériaux utilisés, couleur, répartition des ouvrants, etc. ...) Certaines administrations communales se montrent plus pointilleuses que d'autres ...) Nous vous conseillons de vous renseigner avant la conclusion d'une commande. Nous ne pouvons être tenus pour responsable d'un défaut d'autorisation auprès des administrations et/ou copropriétaires des biens concernés par ces travaux. En acceptant notre offre, le signataire reconnaît être en possession de toutes les autorisations nécessaires à la bonne exécution du présent contrat ; il reconnaît également avoir été informé sur les normes de ventilation, les contraintes urbanistique ainsi que s'être documenté sur la norme NBN S023-02 relative au vitrage feuilleté.

En cas d'accord, nous vous invitons à nous retourner la copie de la présente offre, datée, signée et accompagnée de la mention « Pour accord ». Veuillez également apposer votre paraphe sur les pages jointes.

Espérant être honorés de votre commande, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les plus distingués.

Monsieur Yves Putzeys Email: ypow@skynet.be Pour le Gérant,

Le client, signature précédée de la memion.

Date, Seout 2011

Virement internet ce jour sur de 3500 € d'acompte th

+ les papiers pour les primes locales, régionales, fis cales. Parci

ATTESTATION T.V.A

Attestation pour l'application du taux de T.V.A. réduit pour les habitations d'au moins cinq ans:

Notre référence : C1184P10DP - BOUR/ADE

Je soussigné, Madame Bouryade

Domicilié (edresse complète): Av Achile Reisdorff 1 - 1180 - Uccle

DECLARE

Que le bâtiment situé, Av Achile Reisdorff 1 - 1180 Uccle dont Welle est propriétaire.

- que la première occupation du bien immobilier précité, précède d'au moins cinq ans la première date d'exigibilité de la T.V.A.
 sur les travaux effectués conformément au BON DE COMMANDE; C1184P1ODP BOUR. GADE en date du 2/8/2011
- que le bien immobilier précité était affecté, avant l'exécution des travaux mentionnés, exclusivement à titre principal à un usage de logement,
- qu'après exécution des travaux mentionnés, le bien immobilier sera utilisé effectivement à titre principal comme logement privé, et que les travaux sur lesquels porte la présente attestation, ont pour but conformément aux dispositions du paragraphe ler, point 1 de la nouvelle rubrique XXXI du tableau A de l'annexe à l'arrêté royal n°20 du 20 juillet 1970 et conformément à l'article 1er de l'arrêté royal du 18 janvier 2000.

Fait à Jette le Sasar 2011

tabuph

Signature Madame Bourgade

Banque : BE52 3100-3078-0109 * BIC : BBRUBEBB * TVA : BE 0426.439.813 * 464.573 * enreg. : 03.28.11 * Agréation : 17.418 classe 2 Sous-Cat. D5